

Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

19/20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Ses réactions parfois véhémentes à la proposition  
 formulée en avril 1974 d'emplois « par méritage »  
 payés au SPIC « par Pascal Samy illustrent la double  
 dimension de la question du prix du travail. Alors  
 que Pascal Samy, ancien directeur de l'organisation  
 mondiale du commerce, d'orientation plutôt libérale,  
 se portait dans une logique de régulation  
 macroéconomique, les arguments qui lui sont opposés  
 se réfèrent à des idées de justice sociale, notamment  
 celle selon laquelle tout travail mérite un salaire  
 décent. Il apparaît donc d'emblée que la question  
 du prix du travail encadre le cadre de l'économie  
 portée en questionnant le principe même de la  
 rémunération du travail.

Dans cette logique, le « travail » apparaît avant  
 tout comme un facteur de production. La question  
 du « prix » du travail invite donc à se pencher sur le  
 marché des facteurs de production, tout en éjectant  
 deux réserves. D'une part, est-il évident que le  
 travail soit un facteur de production comme un

N°  
115

autre, comme le capital? D'autre part, cet aspect du travail se détermine des thématiques liées, par exemple, au travail domestique, non rémunéré. De plus, pour insister sur le "prix du travail" dans ce qui est de plus spécifique à ce facteur, on s'intéresse en priorité à l'emploi salarié, car les producteurs sont rémunérés par le capital. On peut alors reprendre la réflexion de Marcel Lamy et se demander: quel doit être le prix du travail? Pour y répondre, il faut rattacher les enjeux sous-jacents à une telle interrogation: quel prix, et pourquoi? Le terme "doit" peut avoir deux significations ici. Si une, plus positive, se contente de désigner les moyens pour arriver à une fin que elle ne fasse pas. Le prix du travail est alors une variable technique pour équilibrer le chômage, par exemple, objectif fixé politiquement. Si autre, plus normative, attache le prix du travail au travail lui-même: c'est l'idée d'un salaire décent.

Il semble d'abord, dans un cadre de concurrence pure et parfaite, que le prix du travail doit être celui fixé sur le marché du travail. Une telle réponse implique que toute tentative de répondre autrement, par avance à la question est vaine à l'égard: le prix du travail est déterminé

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barée

en fait, via l'ajustement sur le marché. Finalement, il apparaît dans un second temps que le prix du travail doit être fixé plus haut pour pallier les défaillances du marché : la question du prix du travail revient un peu plus tôt. Enfin, cette détermination doit être dans l'idée que le prix du travail - relève les préférences collectives et un modèle de société, une conception de la justice sociale.

Le prix du travail est d'abord, dans un cadre de concurrence pure et parfaite, l'équilibre, le vecteur, qui permet d'égaliser offre et demande de travail et d'équiper le marché du travail.

Surtout, dans ce modèle, les facteurs de production sont rémunérés à leur productivité marginale :

le prix du travail doit donc correspondre à la productivité marginale du travail. En effet, pour un niveau de production donné, le producteur a le choix entre une

infinité de combinaisons productives.

Pour le coût donné, il cherche

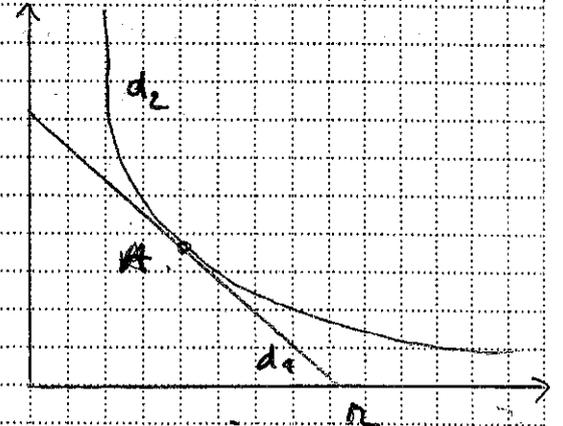
à atteindre l'isoquante

la plus haute, c'est-à-dire

que son coût se situe au

point de tangence entre la droite

d'isoût ( $d_1$ ) et l'isoquante  $d_2$ . On suppose



N°  
3./AS

ce point  $A$ . En  $A$ , la dérivée de la fonction de production est-à-dire le salaire marginal de substitution technique en  $A$ , noté  $\frac{P_{mL}}{P_{mK}}$ . Celui-ci est égal au rapport des productivités marginales des facteurs,  $\frac{P_{mL}}{P_{mK}}$ . Mais il est aussi égal au point

de tangence à la pente de la droite  $d_1 = \frac{w}{r}$ , après l'on note  $\frac{w}{r}$  en neutralisant le signe. On a donc :  $\frac{P_{mL}}{P_{mK}} = \frac{w}{r}$ , i.e.  $\frac{P_{mL}}{w} = \frac{P_{mK}}{r}$ . Chaque

facteur de production est rémunéré à sa productivité marginale réelle. L'agrégation de ce résultat de manipulation du niveau de production sur commande de côté par les producteurs aboutit à la courbe de demande de travail. De l'autre côté, les individus consommateurs aboutissent pour chaque niveau de prix entre consommation et loisirs, de manière équivalente. L'intersection de la courbe d'offre et de demande égale alors quantités offertes et quantités demandées. Le prix du travail doit donc être fixé par le marché, de manière à satisfaire les attentes des agents privés sur le marché du travail, en rémunérant le travail à ses productivités marginales.

En ce sens, il y aurait alors un danger à décider par avance ce que "doit" être le prix du travail. Cela est vrai au sens fort : le "travail" est une réalité entièrement hétérogène. Il

ne rien écrire dans la partie barrée

Note :

20

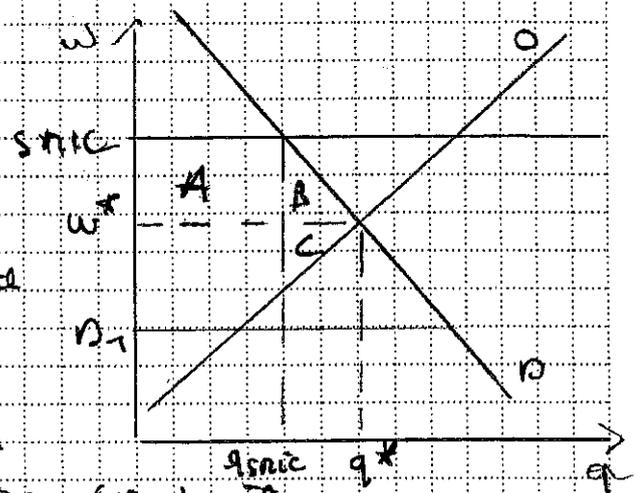
Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

est donc impossible de dire précisément quel doit être le prix de chaque type de travail. Mais c'est vrai également dans un sens plus faible : il y a un potentiel effet pervers à déterminer un salaire minimum. Si SMIC relève pourtant de ce que ne doit pas être le prix du travail, démarche moins ambitieuse que de dire quel doit être le prix du travail. On s'élève donc davantage ici à ce qui adient en bas de l'échelle des salaires. Ce qui se passe à l'autre extrême, l'exploration des salaires des footballeurs et des cadres de la finance, concerne quelques secteurs très particuliers et un nombre souvent limité restreint d'individus.

Toujours dans un cadre de concurrence pure et parfaite, on cherche à trouver le schéma du marché du travail qui il y a plus risqué à déterminer un salaire minimum.

Si celui déterminé est trop faible ( $w_1$ ), il sera sans effet. On peut même dire que s'il se place

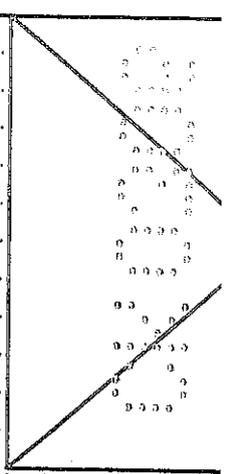


N°

5/15

encastrement au niveau de  $w^*$  il serait inutile :  
quelle est l'utilité d'un STIC qui donne  
exactement la même information que la monnaie,  
par ailleurs au même résultat ? En revanche,  
s'il est placé plus haut, le STIC est accablé  
de chômage : c'est là le sens de la proposition  
de Pascal Samy. Réguler le prix du travail  
provoque son ajustement par la quantité : la  
quantité d'actifs occupés passe de  $q^*$  à  $q$ . Non  
seulement un tel phénomène est-il redistributif (capture  
du surplus du producteur par le consommateur en  $A$ ),  
mais il représente une perte sèche pour l'ensemble de  
la société, visible ici à travers le triangle d'Harberger  
( $B+C$ ). Sans même évoquer la bien-faite de la  
redistribution du producteur vers le consommateur,  
on peut donc conclure à une inefficacité économique  
du STIC. Le prix du travail doit être celui  
fixé <sup>sur</sup> le marché <sup>initial</sup>, et tout autre prix est  
préjudiciable au bien-être social.

Ainsi, la tutelle de l'homme le coût du  
travail apparemment déformant suscite d'une volonté  
de créer une équité au bénéfice de certains et  
préjudiciables aux autres. Ses syndicats ont beaucoup  
été décriés en adaptant le modèle du monopole  
sur le marché des biens et services au marché  
du travail : dès lors, le syndicat serait  
une entreprise qui se soustrairait à la  
concurrence par diverses stratégies, "monopolistes".



un travail en quantité plus faible, et par un  
prix plus élevé. Cet argument mériterait néanmoins  
de lever l'hypothèse de concurrence pure et  
parfaite sur le marché du travail. Surtout, il  
démontre une vision assez restrictive des compétences  
des syndicats : ceux-ci connaissent la concurrence

sur un marché du travail qui, sans eux, serait  
parfait. Plus probant est l'argument de Hayek,  
qui admet que l'ordre auquel parvient le marché  
n'est pas parfait, mais <sup>dit</sup> qu'il est le seul viable,  
qu'il représente un ordre naturel spontané. Dès lors,  
toute tentative de remettre en question le prix du  
travail est illégitime, la notion "d'injustice sociale"  
l'injustice de situation, n'ayant pas de sens pour Hayek.  
Elle se fait nécessairement au bénéfice de ceux  
qui ont des moyens de pression, et au détriment des  
plus faibles, une idée que l'on retrouve dans la  
"dichotomie" de John Denham entre insiders et outsiders.

Après avoir dit que le prix du travail devrait  
être celui fixé sur le marché du travail car il  
était de quelque sorte "parfait", on conclut donc à  
peine que le prix du travail doit être celui du  
marché, non pour la perfection imaginaire, mais parce qu'il  
est le seul possible, le seul marché réel.

On peut pourtant voir dans cette position  
conclusion faite à l'imperfection du marché du

travail l'occasion d'une critique de ce mécanisme et de fixation du prix du travail.

Dans certains cas, on peut constater que le prix du travail doit être corrigé, encadré, en réponse à un marché du travail défaillant.

Pour illustrer cette idée, on peut s'appuyer sur un exemple de réglementation du prix du travail au-dessus du prix du marché qui allie justice sociale et régulation économique efficace. Le cas de monopole. Le cadre est celui d'un marché du travail défaillant, puisque s'y font joindre des employeurs en situation de monopole.

On peut par exemple avancer comme raison une importante pénurie de l'activité: une pénurie importante dans une région de métropolisation. Une forte probabilité pour d'un pouvoir de monopole auprès des employés.

En situation de monopole,

la courbe de demande

monopole est croissante,

et donc la courbe

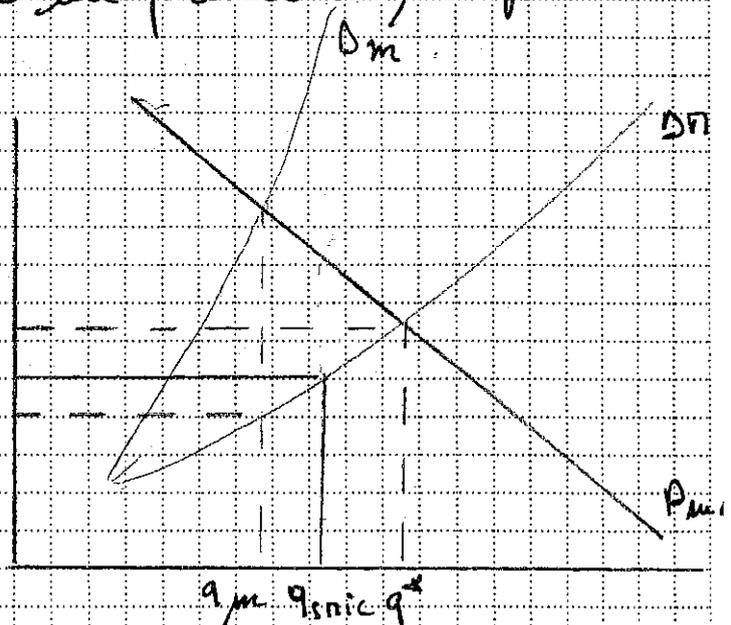
de demande marginale ( $D_m$ )

est décroissante et au-dessus de

$D_m$ . De là, l'employeur

maximise sa production en égalisant  $D_m$  et  $P_{mc}$ ,

conduisant au couple:



$q_m$   $q^*$

$(w_m, q_m)$

ne rien écrire dans la partie barrée

N° 8/15

Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

au lieu d'égaliser  $D_1$  et  $P_{mc}$ , par le couple  $(w^*, q^*)$ . Il apparaît donc que le jugement est plus précis, et surtout de chômage, et pour le travail moins cher. Se détermine par la l'installation d'un STIC plus élevé que le salaire  $w_m$  auquel est parvenu le marché déficitaire permet à la fois de payer les travailleurs plus cher et de résorber le chômage, dans une perspective où l'arbitrage entre efficacité et équité détermine. Cet exemple illustre le fait que, pour parvenir au but que se font le marché du travail, égaliser l'offre et la demande, il faut être nécessaire de fixer le prix du travail au-dessus du résultat du marché.

Au niveau microéconomique, on observe surtout que le prix du travail, pour l'employeur, peut être un moyen de sélectionner et de sélectionner. En effet, même dans les cas où il est appliqué, le marché du travail est caractérisé par une forte asymétrie d'information et une forte incertitude. Le prix du travail peut être un levier pour faire face, comme le souligne la théorie du salaire d'efficience

N°  
3/15

de jeter dans les années 80, ainsi que ses  
développements plus contemporains. Tout  
d'abord, dans la logique du travail  
et d'Heidegger, le principe du travail plus élevé  
permet d'éviter, à l'embauche, une partie de  
l'incertitude advenue. En effet, un  
salaire trop bas envoie un signal positif aux  
candidats les moins productifs, et négatif à ceux,  
plus productifs, aux ingénieurs plus fiers (surtout un  
haut niveau d'études par exemple). Inversement,  
un salaire plus élevé attire les plus productifs.  
De plus, une fois passée l'embauche, la grande  
difficulté qui il y a à contrôler le travail  
des employés, leur productivité effective; ainsi un  
système d'aléa moral. Payer le travail  
compte alors une importance à ce système, qui  
compte à faire passer à l'employé le profit que le  
travail de la position, et à l'inciter à travailler pour le  
gagner. Enfin, payer le travail peut être un  
moyen de réduire le turnover, et donc de réduire  
les coûts de gestion du personnel. C'est l'exemple  
célèbre des services Ford. Le principe du travail  
peut donc relever pour l'employeur d'un  
véritable comportement stratégique, potentiellement  
générateur de déséquilibres au niveau  
macroéconomique. Ses deux exemples de  
monopole et du marché d'efficiences maintient

N°  
12/15

également un certain dualisme du marché du travail, pour répondre la vision de Pire et Darguzen. D'un côté, les salariés qualifiés que l'on cherche à garder, en les privilégiant dans le prix du travail et en les plaçant sur le "secteur primaire". De l'autre, ceux, moins productifs, susceptibles de subir la pression de l'employeur sur la fixation des salaires.

Une critique beaucoup plus radicale, dans la tradition inspirée de Marx, consiste à contester l'existence d'un marché du travail elle-même. Pour Marx, dans la conjonction des classes, le seul facteur de production est le travail. Ainsi, il est vain de déterminer un prix relatif du travail relativement à un prix du capital. Plus encore, la rémunération du moyen de production, et donc des propriétaires du capital, apparaît comme un véritable vol; toute plus-value est illégitime. Dans cette optique, radicalement différente, tout salaire est acceptable puisque il sanctionne la répartition entre détenteurs des moyens de production, bourgeoisie, et détenteurs de la force de travail, prolétariat.

Le prix du travail ne saurait être conçu autrement que comme rétrocession entière des produits du travail aux travailleurs, permise par la cooptation des moyens de production.

À l'heure de cette dernière conception, on  
revient à quel point la question du prix du  
travail, loin de se limiter à l'égalisation  
des quantités offertes et des quantités  
demandées, est un moyen de justice sociale.

Il faut d'abord rapprocher la notion de  
« prix du travail » de celle de « coût du travail ».  
Le prix du travail semble inclure que le  
prix payé pour le travail est juste. Toutefois, avec  
des cotisations sociales et patronales, le prix  
du travail inclut le financement d'un modèle  
de protection sociale. L'ampleur de ce  
financement révèle une conception de la société.  
La question « quel doit être le prix du travail ? »  
amène à se demander « que doit inclure le prix  
du travail ? » et donc, in fine, « quel doit  
être le modèle social ? ». Une comparaison entre  
le Etat-Ohio et la France montre que les  
salaires nets bruts sont semblables, mais que  
les salaires nets sont seulement plus élevés dans  
l'Etat-Ohio qu'en France. La question de la  
décomposition du prix du travail est donc  
fondamentale, d'autant plus qu'elle présente un moyen  
de répartition. Comme le fait remarquer - Thomas  
Fitzelty, dans le droit fil de l'étude  
de l'imposition fiscale, les cotisations patronales  
sont payées par les salariés, résultat cohérent

ne rien  
écrite  
dans  
la  
partie  
barrée

N°  
1241

NE RIEN ÉCRIRE

Examen ou concours

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

avec la comparaison entre États-Unis et France. On peut prendre l'exemple de l'allègement de charge pour les bas salaires. Il repère le financement de la protection sociale sur les autres travailleurs, pour permettre l'accès à l'emploi des populations les plus fragiles et démunies devant l'emploi. Dans cette décomposition du prix du travail et dans l'évolution de la part de chaque groupe dans le financement de la protection sociale au sein large, il y a un enjeu de répartition important. Le prix du travail apparaît non plus simplement comme le salaire net, mais aussi comme une certaine protection, vecteur d'intégration.

Il s'agit que tout travail mérite un salaire décent, qui dirige une partie de la réponse à la question « quel doit être le prix du travail ? », ainsi alors à la fois sur la nature du travail elle-même et l'enjeu de répartition. En effet, tout comme dans l'arbitrage compensation / loisir, le travail n'apparaît que comme un moyen

d'obtenir sa contrepartie: la rémunération. Il est donc logique que la réticence au travail compense en partie le prix du travail. Le prix du travail doit être des moins supérieurs au salaire de réservation, ce que semble indiquer l'empirisme à décevoir.

Le phénomène des working poor aux États-Unis, et en France comme l'Épargne Sociale (E.S.C.), ou le C.C.E. en France, s'inscrivent dans cette logique. Il faut alors contextualiser le prix du travail, qui révèle les préférences collectives. L'article de 1994 de Jean-Christophe, "La préférence française pour le chômage", s'inscrit en titre provocateur, mais peut-être juste en ce sens. Une préférence pour le chômage contre un salaire plus élevé peut exister, en chaire, en arbitrage. La réponse qui doit être apportée à cet arbitrage est, elle, politique, et encadre en partie le champ économique.

Dans Hard Times, Charles Dickens prête un mot à Mr Bounderby, caricature de l'industriel égoïste de l'Angleterre victorienne: "I would have wanted to be fed on copper with a golden spoon". Le prix qui est consenti difficilement à accéder au travail de son ancien lui semble toujours trop grand. Par ailleurs, Mr Bounderby aime à se présenter

en self-made-man, et à pousser sa vocation en  
récupérant de son travail. Cette double posture  
révèle la double dimension du travail, à la  
fois enjeu économique et valeur : fortément  
symbolique et politique. Si la connaissance  
économique permet de montrer comment parvenir à telle  
ou telle fin, si elle conçoit des instruments conditionnels,  
elle ne peut résoudre le caractère politique de l'interrogation  
sur le prix du travail. En un sens, l'interrogation :  
« quel doit être le prix du travail ? » reste éternellement  
tributaire de celle, vaine, « pourquoi travailler ? ».

ne rien

écrire

dans

la

partie

barrée

N°

.../...